

Projet éducatif École Saint-François d'Assise 2023-2027



Centre de services
scolaire de la
Moyenne-Côte-Nord

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

1. But et définition du projet éducatif	3
2. Encadrement légaux et démarche d'élaboration du projet éducatif	4
3. Mission et valeurs de l'école.....	6
4. Contexte dont lequel évolue l'établissement	7
5. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement	10
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite.....	11
7. Reddition de compte du projet éducatif	12



BUT ET DÉFINITION DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté, du Centre de services et du conseil d'établissement.

Le rôle premier de l'école est celui de dispenser des services éducatifs de qualité visant l'instruction, la socialisation et la qualification des élèves, et ce, dans le respect du principe d'égalité des chances. Elle collabore ainsi au développement social, économique et culturel de la communauté.

Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves. Ces orientations et ces objectifs visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Le projet éducatif est mis en œuvre par un plan d'action.

Le plan d'action, quant à lui, comprend les moyens à prendre en fonction des orientations et des objectifs, la clientèle visée, les responsables, les collaborateurs, l'échéancier, les indicateurs, les modes d'évaluation et les cibles à atteindre.



ENCADREMENTS LÉGAUX ET DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le Centre de services;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.3);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite du Centre de services conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3 (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le Centre de services et le Ministère (LIP, 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du Centre de services, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le Centre de services. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Les personnes suivantes ont fait partie de la consultation qui a été réalisée durant l'année scolaire 2022-2023 :

- Les enseignants titulaires;
- Les enseignants spécialistes;
- Les membres du personnel de soutien travaillant à l'école;
- Les membres du conseil d'établissement 2022-2023;
- Les élèves.

La consultation a été réalisée à partir d'un questionnaire pour les élèves et le personnel. Les parents ont été informés de cette démarche de consultation. Le personnel a aussi été consulté lors de rencontres d'équipe où se sont tenus des échanges. Les membres du conseil d'établissement ont été informés lors des réunions.

Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

La gestion collaborative repose sur le travail de l'équipe-école qui s'est mis en action de façon concrète en collaborant à l'élaboration du projet éducatif. Le conseil d'établissement a suivi les étapes de réflexion en lien avec les enjeux de l'école.

LA MISSION ET LES VALEURS DE L'ÉCOLE

Mission commune

Deux grands enjeux ont été retenus pour le projet éducatif: la réussite de tous les élèves et la bienveillance. Le choix de ces enjeux s'est fait au terme d'une concertation du personnel de l'école au sujet du portrait de l'école et de ce qui devrait être bonifié pour nous permettre de réaliser davantage notre mission.

Les deux grandes orientations retenues sont donc les suivantes :

- ❖ **Améliorer la réussite de tous les élèves**
- ❖ **Assurer un climat bienveillant sain, sécuritaire et propice à l'apprentissage et au développement des comportements des élèves.**

Valeurs communes

À l'école Saint-François d'Assise, trois valeurs orientent nos choix et nos décisions :

- ❖ **Le respect**
- ❖ **L'engagement**
- ❖ **La bienveillance**



LE CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

La connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif de l'école Saint-François d'Assise.

Environnement externe

Situation géographique

Notre école est située à Longue-Pointe-de-Mingan, petite municipalité d'environ 500 habitants. En 2023-2024, le nombre d'élèves inscrits du préscolaire à la sixième année est de 59 élèves. Vu le petit nombre d'élèves par niveau, certains groupes sont des classes à multi-niveaux. En plus d'accueillir les élèves du village, l'école accueille également ceux provenant des municipalités avoisinantes : Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Magpie, Rivière-Saint-Jean et Ekuanitshit. La plupart des élèves bénéficient donc d'un service de transport scolaire et beaucoup fréquentent le service de garde.

Particularités

Plusieurs caractéristiques teintent notre milieu et nos interventions. Tout d'abord, selon l'indice du milieu socio-économique, notre école a un décile de défavorisation de 10 (IMSE¹). Elle est donc considérée comme l'une des écoles les plus défavorisées au Québec. Par conséquent, nous accueillons des élèves plus vulnérables au niveau de la réussite et de la persévérance scolaire. D'ailleurs, cela nous permet d'avoir des classes avec un ratio maître-élèves plus bas et ainsi, mieux soutenir nos élèves à travers leurs différents défis. En 2023-2024, près de 40% de nos élèves ont un plan d'intervention. Il est aussi important de mentionner que près de 30 % de nos élèves ont une langue maternelle autre que le français. Enfin, le taux d'absentéisme de nos élèves demeure toujours une de nos préoccupations, car il a également un impact sur la réussite des élèves.

¹ Source : Ministère de l'Éducation, *Indices de défavorisation des écoles publiques, 2021-2022.*

Environnement interne

L'équipe-école

En 2023-2024, l'équipe-école est composée de six enseignants, cinq éducatrices spécialisées, une orthopédagogue, une agente de liaison, une éducatrice en service de garde, une secrétaire, un concierge, deux conducteurs d'autobus et une direction d'école à 50%. Tout le personnel est engagé et a à cœur la réussite des élèves. L'équipe-école connaît bien chacun des élèves ce qui facilite l'individualisation des interventions et contribue à rendre le milieu adapté aux besoins de tous les élèves. Par ailleurs, des pratiques pédagogiques reconnues en milieu défavorisé sont mises en place dans les classes. D'autres services permettent également de mieux soutenir nos élèves. Par exemple, l'école offre un service d'orthopédagogie, un service d'orthophonie, de l'aide aux devoirs ainsi que du soutien en classe. De plus, nous pouvons compter sur le soutien d'une agente de liaison pour les élèves provenant de la communauté d'Ekuanitshit.

Milieu de vie

Nous mettons beaucoup de choses en place pour favoriser un climat sain et positif à l'intérieur de notre école. Nous avons notamment actualisé notre code de vie durant l'année scolaire 2022-2023. Il est maintenant basé sur les recherches au niveau du renforcement positif des comportements attendus. Nous intervenons sur les comportements inadéquats et nous renforçons les comportements attendus. Par ailleurs, dans le but de valoriser les élèves, vous pourrez retrouver un affichage appelé *Élèves en vedette* où une photo de chacun de nos élèves est présentée avec une qualité qui lui est attribuée par son titulaire. De plus, des ateliers animés par l'agente en travail social sont également planifiés tout au long de l'année pour chacun des groupes. Plusieurs thèmes y sont abordés comme les émotions ou la résolution de conflits. Enfin, nous avons maintenant à notre école des *jeunes leaders*, c'est-à-dire des élèves de 5^{ième} et de 6^{ième} année qui se portent volontaires pour nous donner un coup de main dans la cour d'école : arbitres, ambulanciers, DJ, animateurs, agents de la paix, responsables du matériel.

Enfin, plusieurs autres éléments viennent également améliorer notre milieu de vie à l'école. En voici des exemples :

- ✓ Toutes les classes disposent d'équipements technologiques
- ✓ Des collations nutritives sont disponibles au besoin
- ✓ Possibilité d'utiliser la bibliothèque municipale
- ✓ Classe extérieure
- ✓ Achat de matériel pour le compostage et le jardinage à l'école

L'école bénéficie également des services jeunesse du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie (agente de relations humaines, hygiéniste dentaire, infirmière scolaire). Une atmosphère de complémentarité et de collaboration existe entre nos deux organismes dans le cadre de l'entente MSSS-MELS.

École active

En plus des cours d'éducation physique et des récréations, les élèves ont beaucoup d'occasion d'être actifs à l'école.



- ✓ Activités parascolaires
- ✓ Activités-récompense au gymnase ou à l'extérieur
- ✓ Classes flexibles
- ✓ Pauses actives
- ✓ Participation au programme Nager pour survivre
- ✓ Système Lü
- ✓ Mur d'escalade
- ✓ Matériel disponible pour favoriser le développement moteur (raquettes, vélos d'équilibre, planches à neige, etc.)

Nous avons aussi la chance de pouvoir collaborer avec la municipalité et d'utiliser les installations récréatives et sportives qui se trouvent tout juste en face de l'école. Nos élèves ont donc accès à la patinoire ou à la glissade en période hivernale. Il est également possible d'organiser des activités à la plage ou en forêt puisque c'est à proximité de l'école.

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT

Enjeu	Orientation	Objectif	Indicateur	Cible
La réussite de tous les élèves	Améliorer la réussite de tous les élèves	Améliorer la compétence des élèves à lire des textes variés.	Le niveau de compétences des élèves à lire des textes variés.	À l'aide de l'outil diagnostique sur la fluidité utilisé en orthopédagogie. La cible reste à déterminer.
		Améliorer la compétence des élèves à écrire des textes variés.	Le niveau de compétence des élèves à écrire des textes variés.	À l'aide de l'outil diagnostique sur l'écriture utilisé en orthopédagogie. La cible reste à déterminer.
		Améliorer la compétence des élèves en numératie.	Le niveau de compétence des élèves à résoudre. Le niveau de compétences des élèves à raisonner.	À l'aide des outils diagnostiques utilisés en orthopédagogie. La cible reste à déterminer.
La bienveillance	Assurer un climat bienveillant sain, sécuritaire et propice à l'apprentissage et au développement des comportements des élèves.	Implanter les matrices comportementales classe et école.	Augmentation des comportements attendus	Diminuer le nombre d'écarts de conduite.
		Implanter le soutien aux comportements attendus	Activités de renforcement	Offrir au moins une activité-récompense par étape.

COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Notre projet éducatif fait ressortir certaines priorités qui sont en lien avec le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services, le plan stratégique et la politique de réussite éducative du MEQ. Ainsi, nous assurerons une cohérence d'intervention qui se reflétera dans les éléments identifiés dans le plan d'action du Centre de services et celui de notre école.

Nous avons donc des orientations communes en littératie, en numératie et au sujet de la bienveillance.

Dans cette section, l'établissement assure la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite



REDDITION DE COMPTE DU PROJET ÉDUCATIF

La reddition de comptes consiste à évaluer notre projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre école se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements. Cette réflexion se fera lors de certaines réunions équipe-école.

La direction d'école fera le suivi et l'évaluation du projet éducatif lors des rencontres (trois par année) de suivi avec le directeur général du Centre de services.

Le conseil d'établissement transmet au Centre de services son projet éducatif. Il rend également publique son évaluation. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école (la reddition de compte se réalisera à partir du plan d'action intégré au tableau de bord).

